



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU
MARDI 4 DECEMBRE 2012
18 HEURES 30

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

JLG/RS/MG

N° 001440

Service Association /
Affaires Culturelles -
Demande
d'attribution de
subventions
exceptionnelles à 4
associations
aptésiennes.

Affiché le :

Le mardi 4 décembre 2012 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) représenté par M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale) représentée par M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ABSENTS : M. Pierre ELY (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal l'attribution des subventions exceptionnelles suivantes :

Club Volley Ball Aptésien	1 000 €	2 ^{ème} partie projet Thiene
Apt School Boxing	1 000 €	Préparation tournoi 2013
Union Sault Apt Luberon Ventoux	1 000 €	Aide pour l'achat d'un minibus
Association Kiosque - Festival Luberon Jazz	5 000 €	Aide pour atteindre l'équilibre budgétaire 2012.

Il est rappelé au conseil municipal que le caractère exceptionnel accompagnant la demande repose d'abord sur le fait que ces 4 associations ont développé des cofinancements dans leurs projets et ensuite sur la condition que les projets induis soient pérennes.

La non-réalisation d'un des projets ou de tous entraînerait une réduction du montant alloué ici séant à chaque association sur le montant de subventions autorisées en 2013 pour chacune d'entre elles.

Il est précisé que suite à la réunion table ronde du vendredi 30 novembre 2012 avec l'association Kiosque et les collectivités du Pays d'Apt, il a été décidé communément d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Kiosque-Festival Luberon Jazz afin de combler un déficit chronique et qui met en péril l'avenir du festival Luberon Jazz et la survie de cette association.

Néanmoins, il a été également décidé que la subvention exceptionnelle de la ville d'Apt est conditionnée à :

- Une participation globale exceptionnelle pour 2012 de 20000 euros minimum des collectivités territoriales et des partenaires associés.
- La présentation d'un nouveau projet artistique répondant aux axes de la politique culturelle municipale.
- La présentation d'un budget 2013 équilibré, sincère et réaliste pour la mise en place de ce projet. Ce nouveau projet devant permettre entre autre d'augmenter le pourcentage de l'autofinancement de l'association.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

DECIDE d'émettre un avis favorable aux compléments proposés pour :

Club Volley Ball Aptésien	1 000 €	2 ^{ème} partie projet Thiene
Apt School Boxing	1 000 €	Préparation tournoi 2013
Union Sault Apt Luberon Ventoux	1 000 €	Aide pour l'achat d'un minibus

Et suite à l'**abstention de**
Jean-Louis de Longeaux
André Lecourt
Elise Isnard
Patrick Espitalier
Corinne Paicchi

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

DECIDE d'émettre un avis favorable aux compléments proposés pour :

Association Kiosque - Festival Luberon Jazz	5 000 €	Aide pour atteindre l'équilibre budgétaire 2012.
---	---------	--

APPROUVE les dits montants tels qu'exposés dans la note de synthèse.

DIT que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 du budget 2012 principal de la commune.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL